

Note de Kerguelen pour suspendre la mission en cours vers les terres australes

Un document des Archives Nationales. A.N. Mar B/4/317, pièce n°102.

Nous plaçons cette note non datée à la date du 8 novembre 1772 puisque c'est cet avis de Kerguelen qui amène le ministre à suspendre ce jour-là l'expédition des cinq bâtiments en route pour les terres australes.

Note remise par M. de Kerguelen
avant la décision qui a suspendu
son armement le 8 novembre 1772.

Note sur l'armement de l'Isle de France

La saison étant trop avancée pour que les bâtiments partis de Lorient et que le mauvais temps a fait relâcher puissent se rendre avant moi aux terres australes, je pense qu'il convient de les désarmer, d'autant plus que M. de Marigny rend un compte désavantageux des qualités de son bâtiment.

Mais comme il est nécessaire pour assurer le succès des opérations, que j'aie en partant de l'Isle de France au moins trois bons bâtiments (les Anglais en équipent quatre), il faut qu'on écrive à Messieurs les administrateurs de l'Isle de France de me fournir un bâtiment que je choisirai propre à mon expédition, et qui sera joint au *Rolland* et à la flûte *l'Etoile*, et dont je nommerai au commandement l'officier le plus p... [illisible].

Les inconvénients qui viennent d'arriver et auxquels la saison nous expose de plus en plus, sont des motifs qui doivent engager à presser le départ du *Rolland* et de *l'Etoile*. Il peut arriver que ce troisième bâtiment ne se trouve pas à l'Isle de France, et, pour y obvier, il convient de faire partir de Lorient ou de Brest, une petite flûte pour porter à l'Isle de France les effets destinés pour cette colonie, et qui, dans le besoin, servirait dans mon expédition des terres australes.

* * *